

## La Métropole de Lyon est la nouvelle « Capitale française de la Biodiversité » 2019

Le jury de la 9e édition du concours « Capitale Française de la Biodiversité » a élu la Métropole de Lyon aux côtés de 4 autres collectivités lauréates. Cette distinction récompense les initiatives mises en place depuis plusieurs années au sein de la Métropole.



Plante & Cité (AFB) est co-organisatrice de ce concours qui avait cette année pour thème « Climat : la nature source de solutions ».

### La nature au centre des préoccupations de Lyon

Depuis plusieurs années, « la capitale des Gaules » associe son travail sur le climat à celui sur la place de l'arbre, de l'eau et de la nature sur son territoire : augmentation de la surface d'espaces publics ombragés, stockage de l'eau de pluie dans les espaces verts, plantation de nouveaux arbres en variant leurs espèces... La collectivité et ses partenaires restaurent et renaturent également les cours d'eau et leurs berges comme, par exemple, sur les bords de Saône.

Par cette action, la Métropole de Lyon offre des espaces accueillants pour la faune et la flore appréciés des habitants, tout en créant des milieux qui sont de véritables « éponges » lors des pluies intenses ou des crues. Enfin, la Métropole de Lyon gère de manière écologique exemplaire de grands parcs, poumons verts du territoire et réservoirs de biodiversité.

### 4 autres collectivités récompensées

- Saint-Lunaire (2 397 habitants, Ille-et-Vilaine : « Meilleure petite ville pour la biodiversité 2019 »
- Metz (117 890 habitants, Moselle : « Meilleure grande ville pour la biodiversité 2019 »
- La communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre (127 897 habitants, Nord) : « Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2019 »
- Saint-Paul (106 920 habitants, La Réunion) : prix « Coup de cœur »

### Liens utiles

[Pour télécharger le communiqué de presse](#)

